



**DELIBERATION N° 24/109 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
PRENANT ACTE DU RAPPORT D'INFORMATION : L'ÉDUCATION ET  
L'ENSEIGNEMENT, DES COMPÉTENCES FORTES DE LA COLLECTIVITÉ DE  
CORSE**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI U RAPORTU D'INFURMAZIONE : L'EDUCAZIONE È  
L'INSIGNAMENTU, CUMPETENZE DI PRIMURA DI A CULLETTIVITÀ DI  
CORSICA**

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six septembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 13 septembre 2024, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Jean-Félix ACQUAVIVA, Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Didier BICCHIERAY, Jean-Marc BORRI, Valérie BOZZI, Marie-Claude BRANCA, Françoise CAMPANA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Vannina CHIARELLI-LUZI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Anna Maria COLOMBANI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Petru Antone FILIPPI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Chantal PEDINIELLI, Véronique PIETRI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Jean-Michel SAVELLI, Joseph SAVELLI, François SORBA, Charlotte TERRIGHI, Hervé VALDRIGHI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Serena BATTESTINI à M. Paul-Félix BENEDETTI  
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Hervé VALDRIGHI  
Mme Angèle CHIAPPINI à Mme Charlotte TERRIGHI  
Mme Christelle COMBETTE à M. Didier BICCHIERAY  
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA  
M. Xavier LACOMBE à M. Georges MELA  
M. Ghjuvan'Santu LE MAO à Mme Françoise CAMPANA  
Mme Sandra MARCHETTI à M. Don Joseph LUCCIONI  
Mme Marie-Thérèse MARIOTTI à Mme Chantal PEDINIELLI  
Mme Marie-Anne PIERI à M. Jean-Martin MONDOLONI  
M. Antoine POLI à M. Pierre POLI  
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA  
Mme Anne-Laure SANTUCCI à Mme Frédérique DENSARI

M. Jean-Louis SEATELLI à M. Jean-Michel SAVELLI

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

Jean-Christophe ANGELINI, Jean-Baptiste ARENA, Vanina BORROMEI, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Julia TIBERI

**L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1 et R. 4425-1 à D. 4425-53,

**VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse, modifiée,

**SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

A l'unanimité,

**ARTICLE PREMIER :**

**PREND ACTE** du rapport d'information du Président du Conseil exécutif de Corse : « L'éducation et l'enseignement, des compétences fortes de la Collectivité de Corse ».

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 26 septembre 2024

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RAPORTU D'INFURMAZIONE : L'EDUCAZIONE È**  
**L'INSIGNAMENTU, CUMPETENZE DI PRIMURA DI A**  
**CULLETTIVITÀ DI CORSICA**

**RAPPORT D'INFORMATION : L'ÉDUCATION ET**  
**L'ENSEIGNEMENT, DES COMPÉTENCES FORTES DE LA**  
**COLLECTIVITÉ DE CORSE**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Depuis plusieurs années, la Collectivité de Corse place l'éducation au cœur de son action politique, consciente que l'avenir de notre société repose sur la qualité de l'enseignement et une véritable égalité des chances.

Au lendemain de cette nouvelle rentrée scolaire et universitaire, il est essentiel de rappeler l'importance des actions menées par la Collectivité de Corse en matière d'éducation et de formation professionnelle. Ce rapport se veut un bilan de l'engagement de notre institution, mais aussi une vision pour l'avenir, où chaque élève, chaque étudiant, doit pouvoir s'épanouir et se trouver en situation de réussite.

Bien que l'Éducation soit un service public dont l'organisation et le fonctionnement sont assurés par l'État mais également, il est bon de le rappeler, par les collectivités territoriales dont les compétences exercées progressivement depuis les différentes lois de décentralisation participent de façon essentielle à cette mission.

Ainsi, depuis 2015, en reprenant à son compte la maxime de Pasquale Paoli, *Studià hè libertà*, le Conseil exécutif réaffirme son engagement en faveur d'une éducation accessible à tous porteuse d'émancipation. Dans un contexte marqué par les bouleversements de la crise sanitaire et une société en perpétuelle mutation, l'éducation joue plus que jamais un rôle crucial. Les défis sont nombreux : lutte contre les inégalités sociales, apprentissage de la langue corse, amélioration continue de la qualité des enseignements, et soutien à la jeunesse dans son parcours vers la réussite.

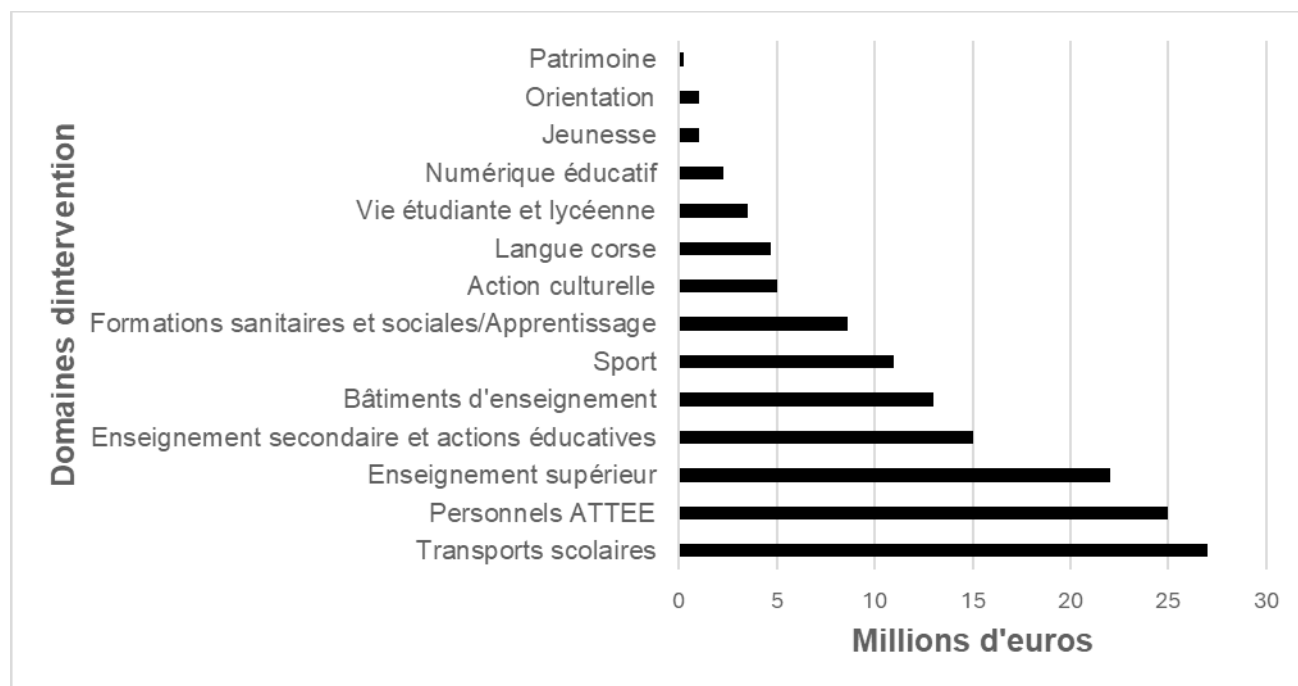
De ce fait, la Collectivité de Corse, à travers l'engagement sans faille de l'ensemble de ses directions, met tout en œuvre pour réduire les écarts sociaux et géographiques qui persistent, en créant des conditions favorables à un accès égal à l'éducation pour tous. En favorisant l'apprentissage de la langue corse et en encourageant les initiatives locales, nous participons activement à la sauvegarde de notre langue et la transmission de notre patrimoine culturel tout en préparant les générations futures à relever les défis de demain.

Nous sommes profondément convaincus que l'éducation est l'un des piliers majeurs de notre société et qu'il doit être protégé et sauvegardé. Aujourd'hui, la Collectivité de Corse s'engage, plus que jamais, à créer les conditions favorables à l'épanouissement des élèves, étudiants, parents et équipes pédagogiques afin que chacun puisse bénéficier des outils pour construire un avenir serein et à la hauteur de ses aspirations.

### 1. UN BUDGET TOUJOURS CONSÉQUENT

Avant de préciser plus largement l'action de la Collectivité de Corse, il est essentiel de porter à votre connaissance le budget annuel 2024 consacré par notre institution : environ **139 M€** en fonctionnement et en investissement, soit **10 % du budget 2024**. Ce montant est en augmentation, il s'établissait à 136 M€ en 2023.

Les domaines d'interventions qui traduisent les compétences de la Collectivité de Corse et les crédits consacrés pour chacun d'entre eux sont présentés dans l'illustration suivante.



Quelques chiffres.

<b>48 818*</b> Élèves	<b>598</b> personnels ATTEE	<b>29 Collèges</b>	<b>11 829</b> Demi- pensionnaires
<b>25 320</b> Élèves du Primaire	<b>384 lignes de</b> transport	<b>16 Lycées</b> publics	<b>805 Internes</b>
<b>13 641</b> Collégiens	<b>290 Mentions</b> TB au baccalauréat	<b>1 ÉREA**</b>	<b>2</b> Établissements privés
<b>9 857</b> Lycéens	<b>4 700</b> Étudiants	* Rentrée 2013, chiffres 2024 non stabilisés ** Établissement Régional d'Enseignement Adapté	

## 2. UN INVESTISSEMENT FINANCIER AU SERVICE D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE

Au titre de la loi, la Collectivité de Corse finance construit, équipe et entretient les collèges et lycées, les établissements publics d'enseignement professionnel, les établissements d'enseignement artistique, les établissements d'éducation spéciale ainsi que les lycées professionnels maritimes et les établissements d'enseignement agricole, mais aussi les établissements d'enseignement supérieur. Elle établit également le schéma prévisionnel des formations de l'enseignement secondaire mais également la carte de l'enseignement supérieur de la recherche. Elle peut aussi organiser ses propres actions complémentaires d'enseignement supérieur.

**Afin de permettre aux collèges et aux lycées de fonctionner dans les meilleures conditions, notre Collectivité alloue pour l'année 2024 une dotation globale de fonctionnement aux collèges et aux lycées publics de 8 171 234 € contre 7 682 089 € en 2023, soit une nouvelle augmentation de 6,4 %. Se rajoute à cette somme diverses subventions dédiées, au regard des besoins particuliers exprimés par les établissements.**

**En 2024, le montant global de cette intervention atteindra les 10 000 000 €.**

Cette année encore, le Conseil exécutif a fait le choix de ne pas faire supporter aux familles la hausse des tarifs de la restauration et de l'hébergement due à la situation économique. Les tarifs restent donc gelés même si nous poursuivons une réflexion visant à garantir un mode de distribution des moyens plus équitables, prenant en compte les évolutions réglementaires, les besoins et les caractéristiques particulières de chaque établissement.

L'équipement des collèges et des lycées en matériel divers (hors numérique éducatif) est aussi à la charge de la Collectivité de Corse, nous y consacrons environ 1 600 000 € par an. Il s'agit de permettre aux établissements scolaires d'acquérir le matériel pédagogique mais aussi l'ensemble des équipements nécessaires au bon fonctionnement des établissements.

Parmi les équipements, **l'outil numérique** tient une place essentielle de nos jours dans les pratiques pédagogiques. L'action de la Collectivité de Corse se traduit ainsi par une dotation en matériel informatique en constant renouvellement. Le parc informatique de tous les collèges et lycées de Corse est évalué, à la rentrée 2024, à près de 8 000 machines (serveurs et ordinateurs), 400 imprimantes, 350 équipements réseau, 4 000 tablettes. Un programme de rénovation des réseaux internes des établissements complète notre action ainsi que le raccordement au très haut débit de tous les collèges et les lycées et la mise à disposition d'un espace numérique de travail baptisé « LEIA ».

Avec près de 80 000 utilisateurs (parents, élèves, enseignants, administratifs), LEIA est devenu un outil indispensable, clé de voute de la stratégie digitale des établissements. Quelles que soient les situations pédagogiques (présentiel, distanciel ou hybride), Leia constitue le canal privilégié pour les échanges entre les enseignants et les élèves et entre les membres de l'équipe éducative et les familles. À la suite à l'annonce de la cessation définitive de l'activité de la société It's Learning, prestataire historique de l'ENT Leia depuis 2010, la Collectivité de Corse a notifié le 26 avril 2024 un nouveau marché public à la société EDIFICE pour la mise en œuvre de la plateforme « NEO » pour les années scolaires 2024-2025 à 2027-2028.

Les équipes projets de la Collectivité de Corse, du Rectorat de Corse et d'EDIFICE se sont ainsi mobilisées durant les vacances estivales 2024 pour assurer les opérations de reprises des données et de bascule entre les deux plateformes techniques pour une opérationnalité à la rentrée scolaire de septembre 2024.

**Le coût total du projet est 1 058 435,87 € portant notre intervention globale dans le numérique éducatif à plus de 2 300 000 €.**

**L'entretien quotidien des établissements et la restauration scolaire** sont également un domaine d'intervention essentiel.

Au mois de juillet 2024, **598 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)**, hors contractuels, parmi lesquels 13 agents dédiés à la maintenance informatique et 25 nouveaux stagiaires était affectés dans les collèges et lycées de Corse. Ces agents, maillon essentiel de la communauté éducative, ont pour charge l'entretien mais également la restauration collective et la maintenance informatique. Il s'agit de compétences spécifiques indispensables au bon fonctionnement des établissements.

**Le budget consacré s'élève à plus de 25 000 000 € en 2024.**

Il faut également rappeler que les établissements privés bénéficient du versement, par la Collectivité de Corse, de deux contributions dites « Forfait d'externat » (part matériel et part personnel), lesquelles constituent une dépense obligatoire. En 2023, le "Forfait d'externat" s'est établi à 587 238 € ainsi que 18 296 € de subventions diverses.

En complément du financement du fonctionnement de l'équipement des collèges et des lycées, la Collectivité de Corse finance **les constructions bâtementaires et l'ensemble des travaux d'entretien relevant des obligations du propriétaire**. En 2024 le budget relatif aux travaux, à la maintenance générale, à la mise en sécurité et à la performance énergétique, à travers notamment un vaste plan d'équipement en chaudière biomasse, atteindra plus de **13 000 000 €**.

En novembre 2018, l'Assemblée de Corse avait approuvé le **Plan Pluriannuel d'Investissement** dans les collèges et lycées de Corse pour la période 2018-2023.

**À ce jour, 80 441 489 € ont été engagés, soit 102 % du montant qui avait été voté pour la période.** La réflexion engagée pour les années à venir s'oriente vers la rénovation énergétique des établissements dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Le plan prévoyait notamment diverses extensions et constructions nouvelles. Cette année plusieurs d'entre elles seront livrées notamment le pôle des sciences du collège de Baleone, le pôle des sciences du collège Jean-Felix Orabona à Calvi et le centre de sécurité maritime pluridisciplinaire du lycée maritime et aquacole Jacques Faggiannelli de Bastia.

**Le pôle des sciences du collège de Baleone** sera un nouveau bâtiment composé de 2 niveaux. Il comprendra 6 salles mutualisées de sciences, 2 laboratoires, des sanitaires et des locaux techniques, un local de vie scolaire, des bureaux et un préau pour un coût de **3 200 000 € HT**.

**Le pôle des sciences de Calvi est d'une taille plus modeste**, il est composé de 2 salles de cours et d'un laboratoire. Construit sur pilotis, un préau permettra de mettre à l'abri des élèves lors des périodes épisodes pluvieux ou lors des fortes chaleurs. Le montant de l'opération est de **700 000 € HT**.

Afin de renforcer la promotion des métiers de la mer et la qualité de l'enseignement maritime dans le domaine de la sécurité, le lycée professionnel et maritime et aquacole de Bastia est l'objet depuis plusieurs années d'un vaste plan de rénovations et de modernisation. Situé sur le site de l'Arinella, sur une parcelle de plus de 3 000 m<sup>2</sup>, le centre de sécurité disposera :

- d'un simulateur incendie structuré sur la base d'un navire ;
- une plateforme de mise à l'eau des moyens de sauvetage ;
- d'une plage de manœuvre avant ;
- des hangars destinés aux travaux pratiques de maintenance et d'entretien de coque ;
- de vestiaires et de locaux techniques ;
- d'un espace pédagogique composé de 2 salles de cours pour les enseignements théoriques.

Le coût de l'opération est de **3 600 000 € HT**.

**L'orientation scolaire et professionnelle** constitue aujourd'hui une compétence partagée de la Collectivité de Corse. Après les lois de 2014 et de 2018, relatives à la formation et à l'orientation professionnelles, la Collectivité de Corse s'est vue ainsi confiée un rôle stratégique de coordinateur de l'orientation, à l'échelle de son territoire et pour tous les publics.

Les principales actions menées au cours de l'année furent les suivantes :

La diffusion de l'information sur les formations et les métiers à travers notamment la conception et la diffusion de guides thématiques :

- Chi fà dopu u basciglie ;
- Chi fà dopu à a terza ;
- Sguardi nantu à l'amparerà.

Des salons sur les formations professionnelles. L'organisation de salons permet aux élèves et futurs étudiants de découvrir les formations dispensées en Corse.

- E STRADE DI L'ORIENTAZIONE Cismonte, à Biguglia à destination des élèves de 3<sup>ème</sup> ;
- E STRADE DI L'ORIENTAZIONE Pumonti, à Aiacciu ;
- le salon des formations du supérieur, E STRADE DI L'AVVENE, à Corti.

La réalisation d'actions de lutte contre le décrochage et l'obligation de formation des 16-18 ans représente également l'un des axes forts de la politique mise en œuvre par la Collectivité de Corse, à travers notamment le soutien et l'accompagnement des missions locales (plus de 700 000 € par an).

Le site Corsica Orientazione permet de diffuser une information relative à l'orientation tout au long de la vie sur l'ensemble du territoire. À cet effet, 920 métiers et plus de 2 000 formations sont disponibles sur cette plateforme d'information.



Le numéro vert 0 800 100 126 a également été mis en place afin de pouvoir renforcer l'information délivrée sur le site : <https://orientazione.isula.corsica/>

Dans le domaine de l'enseignement scolaire, **le transport des élèves**, en particulier pour les territoires ruraux, est une compétence essentielle de la Collectivité de Corse. Ainsi, pour l'année scolaire 2023-2024, 11 191 élèves ont bénéficié d'un transport scolaire (+ 1207 élèves par rapport à l'année scolaire 2022-2023), 104 familles d'un versement d'indemnités kilométriques en l'absence de ligne de transport et 672 étudiants ont pu disposer d'un accès gratuit aux Chemins de Fer de la Corse.

Près de 351 élèves en situation de handicap ont également pu être pris en charge par un transport adapté de leur domicile à leur établissement scolaire.

Au mois de septembre 2024, avec la création de 3 nouvelles lignes, 384 lignes de transports scolaires seront ainsi actives dont 186 pour le Pumonti et 198 pour le Cismonte.

**Le budget consacré par la Collectivité de Corse a voisiné ainsi 27 000 000 € dont plus de 3 000 000 € pour les élèves en situation de handicap.**

Dans **l'enseignement supérieur** les compétences de la Collectivité de Corse sont moins connues du grand public que celles relevant de l'enseignement secondaire, elles sont pourtant tout aussi essentielles au fonctionnement et au développement notamment de l'Università di Corsica.

**Ainsi pour la période 2023-2027, la Collectivité de Corse a attribué à l'Université de Corse Pasquale Paoli une dotation de fonctionnement de 62 336 275 € et une dotation d'investissement de 23 005 500 €.**

Elle participe également au financement d'opérations immobilières, par exemple la réhabilitation des bâtiments Conrad et Alfonsi pour 1 000 000 € (Corti), la réhabilitation du bâtiment Alberti (Corti) pour plus de 2 000 000 € ou l'INSPÉ d'Aiacciu dont le projet est évalué à près de 8 000 000 €. La Collectivité de Corse élabore également la carte des formations de l'enseignement supérieur, notamment dans le cadre d'un dialogue de gestion avec l'Università di Corsica mais aussi avec les autres établissements dispensant des formations « Post-Bac » sur le territoire. Elle peut également contribuer par le biais d'une politique volontariste importante à la définition et au financement d'actions complémentaires en matière d'enseignement supérieur.

Un premier exemple est celui de la chaire « Mutations et Innovations Territoriales ». Porté par l'Université de Corse et financé par la Collectivité de Corse (267 250 €) le projet ambitionne d'apporter des réponses à l'aune des grandes mutations contemporaine, des transformations technologiques, des changements climatiques, et des crises énergétiques. La chaire vise à répondre aux problématiques spécifiques de la Corse (insularité, dépendance énergétique, faible densité démographique et littoralisation de la population...).

Le second exemple est celui du Diplôme d'État de professeur de musique / Diplôme Universitaire - « Musiques et chants traditionnels de Corse et de Méditerranée - Musichi è canti tradiziunali di Corsica è di u Mediterraniu ». La convention de

partenariat a été signée le lundi 23 septembre.

Dans les années 70, le *Riacquistu culturale* a permis de redécouvrir un patrimoine vocal et instrumental d'une immense richesse. Au-delà, il a initié un vaste mouvement de création musicale en langue corse, avec l'émergence de groupes et de figures emblématiques. Pourtant, si l'enseignement de la langue corse a pu connaître une certaine reconnaissance institutionnelle (Capes, agrégation, enseignement de spécialité au baccalauréat), il n'en n'est pas de même pour le chant et la musique qui constituent pourtant de formidables outils de promotion linguistique. Aucun parcours diplômant n'existe dans ce domaine.

L'importance des enjeux, en matière d'enseignement artistique et de promotion de la langue et de la culture, justifie pourtant la mise en place d'un cursus diplômant ouvrant sur de réelles perspectives professionnelles.

C'est l'objet de la première préparation au Diplôme d'État de professeur de musique / Diplôme Universitaire - « Musiques et chants traditionnels de Corse et de Méditerranée - Musichi è canti tradiziunali di Corsica è di u Mediterraniu » que la Collectivité de Corse propose de mettre en place en partenariat avec l'Institut d'études supérieures de la musique Europe et Méditerranée (IESM) et l'Università di Corsica.

Pour une promotion unique de 15 étudiants de 2024 à 2027, la Collectivité de Corse contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de 711 613 € équivalent à 83,5 % du montant total du projet.

Le soutien à la recherche se caractérise par le financement de programmes de recherche mais aussi un accompagnement des jeunes chercheurs à travers deux types de dispositifs.

- Celui à destination des doctorants et post-doctorants de l'Université de Corse, Actuellement, la Collectivité de Corse attribue une dotation spécifique annuelle à l'Université de Corse équivalente à 14 contrats doctoraux.
- Le dispositif territorial d'allocations doctorales de recherche impulsé par la Collectivité de Corse et qui permet de sélectionner et financer un chercheur dont les travaux présenteraient un intérêt territorial caractérisé traitant de thématiques scientifiques non encore développées par les équipes de recherche insulaires. 7 dispositifs territoriaux d'allocation doctorale sont suivis actuellement.

**Le soutien à la vie étudiante** est également un axe fort de l'action du Conseil exécutif. Il s'inscrit dans le cadre de la politique volontariste de la Collectivité de Corse en matière de vie, mais aussi de réussite étudiante, notamment à travers la mise en œuvre opérationnelle et financière du « Schéma d'aide à la réussite, à la vie étudiante, à la formation professionnelle et à l'apprentissage 2019-2023 » approuvé par l'Assemblée de Corse le 27 septembre 2019 et le 30 avril 2021.

Le budget pour l'année universitaire 2023-2024 consacré à cette mesure est de 3,3 M€.

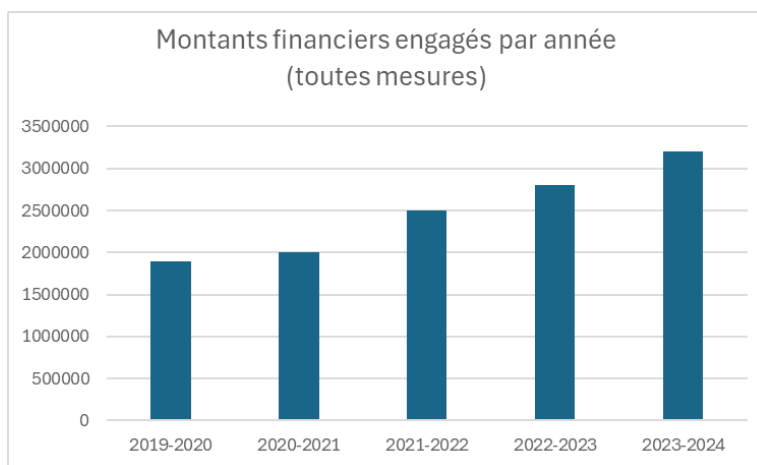
L'objectif premier de ce schéma et de ses 33 mesures d'aides est de garantir à tous les jeunes Corses désireux de poursuivre leurs études et leurs formations sur l'île et

à l'extérieur, de pouvoir le faire, quel que soit le niveau social de leur famille ou leur lieu de résidence.

Au cours de l'année universitaire 2023-2024, l'application Ghjuventù mise en service a permis, en complément des demandes déposées en version papier, de toucher un nombre beaucoup plus important d'étudiants. Ce sont ainsi 2 784 bénéficiaires qui ont reçu une aide active du dispositif sur l'année universitaire 2023-2024.

La seule aide à la précarité a permis à plus de 150 étudiants de poursuivre leur cursus grâce à une aide financière directe.

Un premier bilan du schéma d'aide 2019-2023 a permis de mesurer l'impact de ce dispositif.



**Au cours de ces 5 années, la Collectivité de Corse a ainsi consacré 12 102 185,21 € et instruit 11 298 aides individuelles.**

En ce début d'année scolaire et universitaire, il est proposé à l'Assemblée de Corse d'approuver le « Pianu d'accompagnamentu di a vita è di a riescita Studentina 2024-2028 »

Au regard de l'importance de cette mesure et de son impact sociétal, le Conseil exécutif de Corse a souhaité poursuivre son action et mettre en œuvre un nouveau plan d'accompagnement doté d'un budget identique.

Au regard de l'expérience acquise le nouveau document-cadre aura pour objectifs d'accompagner au mieux les étudiants tout en améliorant la mise en synergie et la lisibilité des dispositifs.

7 domaines d'action ont été identifiés et privilégiés :

1. Un parcours plus fluide et personnalisé.
2. Des tranches tarifaires plafonnées.
3. Une gouvernance et un comité de pilotage rénové au service d'une politique territoriale
4. La mise en œuvre de contrats territoriaux d'objectifs de moyens et de performance avec les partenaires.
5. La création d'une commission *ad hoc*.
6. Un soutien réaffirmé aux associations.
7. Un maillage territorial plus efficient.

5 objectifs sont poursuivis :

1. Une égalité des chances et une équité de traitement.
2. Une intelligence collective et territoriale.
3. Une approche bottom-up.
4. Un soutien financier maîtrisé.
5. Une gouvernance partagée.

Depuis quelques années, afin de valoriser l'excellence, la Collectivité de Corse accorde une prime au mérite d'un montant de 500 € aux élèves insulaires ayant obtenu la mention « Très bien » au baccalauréat des voies générales, technologiques et professionnelles.

Pour l'année 2024, le nombre de mention « Très bien » est de 290 et le montant financier consacré par la Collectivité de Corse est de 145 000 €.

Principalement dans le cadre des formations post baccalauréat, le domaine **du sanitaire et social** attire de nombreux jeunes Corses. Au titre de ses compétences, la Collectivité de Corse finance l'ensemble des formations, les bourses des étudiants et délivre les agréments.

L'action de la Collectivité vise à répondre au mieux :

- aux besoins des usagers, en leur permettant de trouver un emploi au plus près de leur lieu de vie et créer ainsi du lien social ;
- aux besoins des structures et des territoires.

Pour permettre la réalisation de cette stratégie, la Collectivité de Corse a initié d'une part une territorialisation des formations et d'autre part l'augmentation des quotas d'apprenants. En 2023, la formation de 804 apprenants, dont 589 dans le sanitaire et 215 dans le social, ainsi que 274 bourses ont été financées pour un montant de **8 600 000 €**.

Cette année, dans le domaine social, 3 nouvelles formations seront mises en place :

- à Bastia, une formation d'Accompagnant Éducatif et social (GRETA CFA 2B) ;
- à Corti, une formation d'Accompagnant Éducatif et social (IFRTS) ;
- à Vicu, une formation d'Accompagnant Éducatif et social (GRETA CFA 2A).

L'action de la Collectivité de Corse ne se limite pas à l'enseignement secondaire et supérieur, **l'enseignement primaire est aussi l'objet, dans le cadre plus général de l'accompagnement éducatif, d'intervention volontaristes de la Collectivité de Corse.**

Les voyages et sorties scolaires constituent des actions éducatives fortes qui participent à l'épanouissement des élèves et qui visent à la réduction d'inégalités sociales. La Collectivité de Corse participe ainsi chaque année aux financements de voyages et autres séjours scolaires organisés dans le premier degré.

Cet engagement a pour objectifs de diminuer la part financière pouvant être demandée aux familles et permettre ainsi à tous les élèves de découvrir d'autres

activités mais aussi des sites culturels ou naturels présents à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire insulaire.

Dans ce cadre et dans un souci d'équité entre les territoires insulaires, l'Assemblée de Corse a adopté en avril 2023 le premier règlement des aides au titre des séjours scolaires et classes de découverte dans le premier degré. Ce dispositif a permis cette année à plus de 1 000 écoliers (34 écoles du primaire) de vivre des expériences éducatives mémorables et enrichissantes.

Différents appels à projets à l'initiative de notre institution sont également lancés comme « I trufei sculari di u sviluppu a longu anda - Les trophées scolaires du développement durable » ou « Persunaghji di Corsica - E so vite facenu a nostra storia ».

Il est également important de noter que la Direction des Milieux Naturels de la Collectivité de Corse, à travers son service Valorisation, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, tout comme l'Office de l'Environnement de la Corse accueillent chaque année sur les sites naturels de nombreux scolaires pour faire découvrir au plus grand nombre son patrimoine et le sensibiliser au respect et à la préservation des milieux naturels.

Le programme Furest'avvene, mené en partenariat par la Collectivité de Corse, le Rectorat d'Académie, l'association régionale des communes forestières et l'ONF, consiste à confier pour une durée de 3 ans une parcelle forestière d'environ 1 hectare à une classe de 5<sup>ème</sup> des établissements du Stilettu, Fium'orbu et Corti au sein de forêts communales à proximité à savoir : Bucugnà, Nuceta et Serra di Fium'orbu. Ce programme est à sa seconde année de mise en œuvre. La classe gère sa parcelle comme une « mini-forêt », en transversalité avec les matières enseignées dans leur programme pédagogique.

Une journée de regroupement de l'ensemble des classes du programme Furest'avvene s'est déroulée le jeudi 13 juin 2024 au Palais Lantivy d'Aiacciu. Au cours de cet événement les élèves ont présenté le travail réalisé pendant l'année et ponctuée par une séquence de questions/réponses aux différents acteurs institutionnels. Les élèves ont également eu le plaisir de visiter l'hémicycle de l'Assemblée de Corse accompagnés par le Président du Conseil exécutif et les jardins de l'hôtel de la Collectivité de Corse.

La **Direction du patrimoine** développe aussi chaque année de nombreuses actions à destination du public scolaire (visites, ateliers pédagogiques), et ce, tout particulièrement au sein des sites archéologiques et musées territoriaux\*. Ces actions ont concerné plus de 8 000 élèves, de l'école primaire au lycée, au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Le museu in mossa (MiM) a présenté des expositions à la médiathèque de Corti, de janvier à mai, et à Calvi, à l'occasion du salon du livre de la jeunesse, fin mai 2024. Ces deux présentations ont été suivies par plus de 300 enfants.

La Direction du Patrimoine poursuit ses partenariats avec les établissements scolaires. Deux nouvelles galeries seront ouvertes dès la rentrée 2024 à Aiacciu, au lycée Laetitia Bonaparte et dans le hall d'accueil du collège Arthur Giovoni. Par ailleurs, la Direction du patrimoine accompagne la création d'une classe patrimoine,

en seconde, qui s'ouvre au lycée Laetitia Bonaparte.

À Aleria (musée et site antique), diverses initiatives ont été mises en place pour le public scolaire, touchant environ 1 500 élèves. Les actions incluent des ateliers, des visites du site antique et du musée, ainsi que des déplacements dans les écoles et centres aérés. Un moment fort a été le festival jeune public Festiv'Aleria Antica, du 14 au 30 mai 2024, mettant en scène les Jeux Olympiques d'Aleria. Les élèves des écoles primaires, collèges et lycées ont participé à des compétitions sportives et théâtrales sur le site antique d'Aleria. Le vol de la flamme Olympique a marqué le début des Jeux de Théâtre Olympiques (JTO), où les mythes d'Atalante et d'Héraclès ont été revisités à travers des mini-représentations intégrant danse, musique, arts plastiques et sports. Au total, 471 élèves ont activement participé à ces événements.

Le musée Pasquale PAOLI, à Merusaglia, propose, entre autres, des ateliers créatifs autour de Pasquale PAOLI, des animations artisanales, ou encore des randonnées dans le Rustinu ou à Ponte Novu.

Le musée de l'Alta Rocca a accueilli plus de 500 élèves. Les visites sont adaptées selon les âges. Une exposition spécialement dédiée au jeune public présente avec bonhomie les insectes de l'Alta Rocca, leur vie et leur rôle dans l'écosystème. Enfin, il est proposé à chaque enfant accompagné un livret-jeu et un parcours d'énigmes-charades basé sur les pièces-phares du musée.

Le musée de la Corse propose quant à lui une multitude de visites et d'ateliers en direction des scolaires et du jeune Public : visites di a Citadella di Corti, de la vieille ville de Corti, des expositions permanente et temporaire, atelier museu in mossa « u scappaghjocu ». Le musée développe également des partenariats comme avec le site de Savaghju.

**La Collectivité de Corse dispose d'une compétence générale pour la sensibilisation et l'éducation artistique des jeunes.** Cette compétence couvre la formation initiale à la pratique artistique, ainsi que toutes les actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle. Cette dernière constitue ainsi un axe fort de la politique culturelle de la Collectivité.

Le Conservatoire Henri Tomasi s'est doté d'un nouveau projet d'établissement pour la période 2023-2030 adopté en novembre 2023. Ce projet met l'accent sur le renforcement de la formation initiale artistique en temps scolaire au travers :

- des classes artistiques à horaires aménagés dans le secondaire en collège (pour environ 200 élèves), avec pour perspective d'étudier une continuité au lycée ;
- le suivi des classes avec aménagements d'horaires dans le primaire, pour une meilleure coordination de poursuite au collège avec la mise en place d'une équipe d'enseignants dédiée ;
- la pérennisation du dispositif Orchestre à l'école (Aiacciu, Bastia) ;
- l'accompagnement du projet la Musique, c'est classe à Portivechju et Prunelli di Fium'Orbu en partenariat avec le CACEL et Anima.

Les pôles territoriaux de formation initiale à la pratique artistique sont des structures associatives labellisées et financées par la Collectivité de Corse.

Au nombre de 5 sur le territoire, U timpanu (Calvi), Scola in Festa (Penta di Casinca), le Cacel (Portivechju), Anima (Prunelli di Fium'Orbu) et Una Volta (Bastia), ils constituent les piliers du prochain schéma des régional des enseignements artistiques aux côtés du Conservatoire Henri Tomasi. Ils mènent ainsi de nombreuses actions de formation et de sensibilisation dans le domaine artistique auprès des scolaires et participent aux classes CHAMV Scola in Festa et U timpanu, pour une centaine d'élèves.

Avec 10 637 bénéficiaires du Pass Cultura via la plateforme/application Ghjuventù et 115 partenaires culturels sur l'année scolaire 2023/2024, le passage au numérique a été un succès. L'ambition est pour cette rentrée 2024, d'améliorer le service à la fois pour les jeunes, mais également pour les partenaires. Tout d'abord en renforçant le réseau des ambassadeurs au sein des établissements scolaires, mais également par la mise en place d'actions de médiation culturelle pour mieux faire connaître l'offre culturelle sur tout le territoire.

Les jeunes de 12 à 25 ans doivent renouveler leur demande de Pass Cultura pour l'année 2024/2025 afin d'obtenir leur crédit de 75 € via la plateforme/application <https://www.ghjuventu.corsica/>

Deux numéros de téléphone sont à disposition :

- Informations sur le Pass Cultura et les aides jeunesse : 04 95 32 12 13
- Assistance technique aux bénéficiaires : 04 95 55 55 95

La Cinémathèque est le partenaire culturel des classes cinéma-audiovisuel des lycées en Corse (secondes, premières et terminales). L'établissement intervient dans la formation sur les films au programme du baccalauréat, propose des intervenants spécialisés afin de mener les ateliers pratiques de formation et finance des investissements spécifiques pour l'équipement des classes. Trois lycées sont aujourd'hui concernés par les classes cinéma-audiovisuel. Il s'agit des lycées Fesch d'Aiacciu, Giocante de Casabianca de Bastia et Jean-Paul de Rocca Serra de Portivechju.

S'agissant de l'éducation artistique et culturelle, la Cinémathèque supervise les dispositifs nationaux d'éducation à l'image en Corse. Ces dispositifs s'organisent dans le temps scolaire et permettent aux élèves et apprentis de découvrir en salle trois œuvres cinématographiques par an et de bénéficier d'un accompagnement pédagogique mené par les enseignants et des partenaires culturels (associations et exploitants de salles de cinéma). La Cinémathèque est attentive à l'accueil et à l'organisation d'évènements cinématographiques à destination du jeune public, en lien direct avec les établissements scolaires ou en partenariat avec d'autres structures culturelles.

En complément de l'offre d'éducation artistique et culturelle, le centre d'art polyphonique s'est associé conventionnellement avec la cité scolaire de Sartè et le Conservatoire Henri Tomasi, en faveur de l'ouverture d'une classe à horaires aménagés spécialité VOIX (CHAV). Ainsi, à la rentrée 2024, cette section sera ouverte aux élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> à raison de 3 heures de chant par semaine. Les élèves bénéficieront également d'une semaine d'immersion à Lama en avril 2025.

Les médiathèques territoriales (Corti, Folelli, Petretu è Bicchisgià, Cuzzà et Santà Lucia di Tallà) sont des établissements culturels de proximité. Dans le cadre de la politique éducative, en direction des collégiens et lycéens, les médiathèques territoriales assurent une desserte de prêt d'ouvrages et autres supports aux établissements. Depuis 5 ans, elles organisent un prix en direction des collégiens du rural « Libri Sparti ». Sont concernés les collèges de Porticciu, Bunifaziu, Folelli et Corti. Les classes participantes travaillent autour de trois romans jeunesse, ils rencontrent les auteurs invités, et peuvent produire des booktubes autour des ouvrages plébiscités.

Le prix Leghje Eleghje est un prix mis en place par les sections jeunesse des médiathèques territoriales Cismonte et Pumonte. En collaboration avec l'Éducation nationale, ce prix est ouvert à l'ensemble des écoles (maternelles, primaires) de l'intérieur, communes de moins de 15 000 habitants. Ainsi 4 ouvrages (deux en langue corse / deux en langue française) sont proposés et distribués aux différents niveaux (Maternelle/CP/CE1-CE2 / CM1-CM2), ces livres étant lus dans les classes. Plus de 10 000 élèves sont concernés, soit 92 % des écoles.

En 2023, l'appel à projets Leghje e Cumedie a été lancé dans la continuité du prix Leghje Eleghje, afin de solliciter des compagnies théâtrales pour des créations autour des deux albums en langue corse sélectionnés dans le cadre du prix Leghje Eleghje. Les spectacles ont été joués devant 7 500 élèves entre mai et juin 2024. L'action de la Collectivité de Corse associe également les jeunes, les territoires et les acteurs associatifs à toutes les étapes de la mise en œuvre des politiques sportives et de jeunesse.

L'objectif de la Collectivité de Corse est de répondre aux besoins exprimés par la jeunesse elle-même ainsi que par ses partenaires, en rendant les aides existantes mieux connues et plus facilement accessibles. C'est pour cela que l'application GHJUVENTÙ a été créée. Cette plateforme, conçue comme une ressource d'information pour les jeunes et leurs familles, facilite l'accès aux aides de la Collectivité de Corse via une application dédiée. Lancée en septembre 2023, elle a déjà remporté un franc succès, avec plus de 12 000 jeunes inscrits. Forte de cet engouement, la Collectivité de Corse a décidé de dématérialiser toutes les aides destinées aux jeunes en les intégrant dans la plateforme et l'application GHJUVENTÙ.

Dès la rentrée 2024, plus de 30 aides seront disponibles sur l'application, couvrant des thématiques essentielles telles que le sport, la santé, les études, la mobilité et la citoyenneté.

La plateforme et l'application permettent non seulement d'informer les bénéficiaires, mais aussi de leur offrir des bons plans et de les informer grâce à des rubriques actualités, des dossiers thématiques et des fiches pratiques.

**Dans le domaine du sport et de la jeunesse**, le dispositif Sporti'Pass a depuis la saison passée, intégré la plateforme dématérialisée GHJUVENTÙ qui permet aux jeunes de 6 à 30 ans résidant en Corse, d'accéder à toute l'information jeunesse et aux dispositifs du territoire destinés à les accompagner. Le Sporti'Pass permet aux jeunes âgés de 6 à 18 ans (issus d'une famille percevant l'allocation de rentrée scolaire) de bénéficier d'un crédit de 60 € et pour les personnes en situation de handicap (jusqu'à 30 ans) de percevoir 150 €, pour s'inscrire dans un club sportif



(affilié à une fédération sportive reconnue), mais sous réserve que celui-ci soit conventionné à ce dispositif. Au titre de la saison sportive 2023-2024, ce dispositif a profité à 1 638 bénéficiaires, représentant un total affecté de 106 127 €.

Chaque année depuis 16 ans, la Collectivité de Corse organise le « Raid Oxy'Jeunes Aventure - A sfida natura » au début du mois de juin. Cet événement sportif réunit près de 120 jeunes (filles et garçons) âgés de 14 à 17 ans, organisés par équipe de 3. Différentes disciplines sportives de pleine nature sont au programme : trail, kayak de mer, swim run, course d'orientation, VTT...

La participation est gratuite et durant ces 3 jours, les raiders et raideuses sont entièrement pris en charge et bénéficient d'un encadrement professionnel. La volonté de la Collectivité de Corse à travers l'organisation de cet événement est de promouvoir l'activité sportive mais vise aussi à permettre de partager des moments inoubliables. Pour la 17<sup>ème</sup> édition, la participation de jeunes issus d'autres pays européens est programmée.

Inscrites dans l'objectif premier du plan d'actions du Pattu di a Ghjuventù, les « Assise di a Ghjuventù » organisées par la Collectivité de Corse visent chaque année à donner la parole aux jeunes en explorant des thématiques nouvelles et pertinentes.

La 6<sup>ème</sup> édition aura lieu en décembre à Corti et le thème central sera le « Bien-être » (épanouissement, activités physiques, santé physique et psychique des jeunes). Cette 6<sup>ème</sup> édition ambitionne de :

- sensibiliser aux enjeux sanitaires et informer les jeunes sur l'importance de la santé physique et mentale ;
- promouvoir le mouvement et changer les mentalités : lutter contre la sédentarité en encourageant les jeunes à adopter des habitudes plus actives, grâce à des activités accessibles, variées et ludiques ;
- favoriser l'inclusion et la solidarité : encourager la participation de tous les jeunes, en particulier ceux qui sont éloignés des pratiques sportives, en levant les barrières et en combattant les idées reçues ;
- renforcer la mixité et lutter contre les discriminations : inclure les jeunes en situation de handicap et promouvoir l'égalité des chances ;
- prévenir les comportements à risques et les addictions : offrir des alternatives saines et positives pour prévenir les dérives.

Cet événement s'inscrit également en lien avec les travaux à venir des conférences sur la jeunesse et le sport, renforçant ainsi la dynamique territoriale autour du « sport et bien-être ».

### **3. UNE ACTION DETERMINÉE EN FAVEUR DE L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE CORSE**

Pour rappel, le 30 juin 2022 l'Assemblée de Corse adoptait un rapport stratégique présenté par le Conseil exécutif de Corse, faisant de l'immersion linguistique un élément déterminant de sa politique linguistique au service de l'apprentissage et de la pratique de la langue corse.

Dans ce rapport plusieurs dispositifs d'action sont proposés et détaillés pour la promotion de l'immersion dans le domaine éducatif et le domaine sociétal.

Si le choix de l'immersif dans le volet sociétal est central pour le Conseil exécutif de Corse, le développement de la pratique du corse est aujourd'hui principalement assuré par l'école, à travers des établissements bilingues de plus en plus nombreux.

Dans ce cas, les apprentissages sont réalisés dans les deux langues, dans un cadre bien défini.

Le choix de maintenir l'enseignement bilingue par immersion dans l'enseignement public comme dans le cadre associatif, vise à tendre toujours plus vers une compétence bilingue équilibrée. C'est dans le cadre que le Conseil exécutif concentre son action indispensable.

Les chiffres-clefs du bilinguisme 2023-2024 :

#### **Premier degré 2023/2024**

- **67 % des écoles, 160 sont bilingues ou intègrent une filière bilingue**
- **52 % des classes, 644 sont bilingues**
- **53 % des élèves, 12 547 sont inscrits en filière bilingue**
- **6 écoles maternelles en expérimentation immersive**

#### **Second degré 2023/2024**

- **Au collège** : 29 collèges, soit 93,5 %, ont une filière bilingue.
  - **Au lycée d'enseignement général** : 4 lycées, soit 36 %, ont une filière bilingue.
  - **Les centres d'immersion linguistique - Bilan de l'année 2023**
  - 3 centres en Cismonte : SAVAGHJU-VIVARIU, CAMPANARI, L'ORETU DI CASINCA, qui ont accueilli 2 382 élèves du premier degré et du second degré.
  - 1 centre en Pumonte : BASTELICA qui accueilli 158 enfants sur la même période.
- Soit un total de 2 540 élèves accueillis.**

Les principales actions menées par la Collectivité de Corse sont les suivantes :

#### **La formation des enseignants**

Si cette dernière est une compétence de l'Éducation nationale, le Conseil exécutif a souhaité soutenir financièrement la formation des enseignants du premier degré. La mise en œuvre d'un plan exceptionnel de formation des enseignants à la langue corse est une action prioritaire. Afin de permettre une progression constante aussi bien de l'enseignement de la langue que de l'enseignement bilingue, ce grand plan vise la mise en place d'une politique ambitieuse de formation à la langue corse à destination des professeurs des écoles tout en garantissant les remplacements devant les élèves.

L'État s'engage à prendre en charge la rémunération de l'équivalent de 20 ETP contractuels qui remplacent les professeurs des écoles inscrits au grand plan de

formation en langue et culture corses ainsi que la rémunération des différents formateurs, quel que soit leur statut, associés à la mise en œuvre de la formation.

La Collectivité de Corse s'engage, quant à elle, à prendre en charge les frais de fonctionnement relatifs aux défraiements kilométriques, aux repas et frais d'hébergement des contractuels remplaçants, des stagiaires et des formateurs. Le financement pour l'année 2023-2024 fut de 225 487 €, il sera bien entendu renouvelé pour l'année scolaire 2024-2025.

### **Les centres d'immersion**

Quatre centres de séjour et d'études corses reçoivent les classes pour des séjours immersifs à la semaine (Savaghju, Bastelica) ou à la journée (L'Oretu di Casinca, Bastia-Campanari). Ces séjours représentent un temps fort de l'enseignement de la langue corse et permettent de favoriser la communication en langue corse chez les élèves.

Depuis 2017, un nouveau mode de gestion a été mis en place pour la gestion du centre de Bastelica, à savoir le marché public, sous la forme d'un Appel d'Offres Ouvert Européen. Ce nouveau mode de gestion, dont la mise en place a été rendue possible par le fait que ce centre soit le seul ayant été créé via délibération de l'Assemblée de Corse, permet désormais de faire bénéficier le public de la totale gratuité d'accès aux séjours.

Le Conseil exécutif travaille à un schéma de maillage renforcé du territoire, afin de donner accès à ces séjours au plus grand nombre d'élèves et d'harmoniser leurs modes de gestion. Les pistes de travail à l'étude afin d'atteindre cet objectif sont d'une part de permettre aux centres de longs séjours (semaine) de pouvoir accueillir à la journée et s'ouvrir à d'autres publics et d'autre part travailler à l'ouverture de nouveaux centres d'immersion sur le territoire.

Pour 2024, la Collectivité de Corse consacre 645 000 € d'autorisations d'engagement au fonctionnement de l'ensemble de ces centres d'immersion.

Cette année, 2540 élèves ont été accueillis dans les centres d'immersion dont 213 élèves de collège et 41 de lycée.

### **Le soutien aux actions pédagogiques**

- La convention avec le réseau Canopé de Corse

Le Réseau Canopé Académie de Corse accompagne la mise en œuvre des politiques de la Collectivité de Corse, particulièrement dans le déploiement de l'enseignement de la langue corse et de l'enseignement bilingue à travers 3 missions importantes :

- l'accompagnement des enseignants dans leurs pratiques pédagogiques dans le domaine de la langue et de la culture corses par la production d'outils pédagogiques validés, conformes aux programmes scolaires et attrayants grâce à des supports variés ;
- la valorisation du patrimoine insulaire à travers les productions réalisées,

- l'animation des territoires dans le cadre des politiques mises en œuvre par la Collectivité de Corse.

Le montant financier de la convention annuelle est de 300 000 €.

- Le soutien aux ateliers en langue corse en milieu scolaire

Ces ateliers permettent de renforcer l'environnement linguistique et culturel de l'enseignement de la langue corse et de familiariser les élèves avec le processus de création artistique en langue corse. Pour l'année 2023/2024, 399 ateliers (pour 349 l'année précédente) ont été financés pour un montant de 221 088 €. Ces ateliers en immersion linguistique touchent aux domaines du chant, la musique, le théâtre, les arts plastiques et visuels, la découverte des savoirs traditionnels et la danse.

Pour cette année ce dispositif au bénéfice des élèves de l'Académie représente 4 606 heures d'interventions d'artistes. Ces ateliers, outre la sensibilisation et l'éducation artistique, visent à favoriser une meilleure appropriation de la langue corse par les élèves en situation de communication, l'immersion étant désormais, au même titre que l'effort de création, un critère obligatoire à la réalisation de ces actions.

- L'accompagnement de projets pédagogiques immersifs

Afin de soutenir et développer des actions pédagogiques en immersion centrées autour des thématiques éducatives environnementales et de pleine nature, un appel à projets avec le Parc Naturel Régional de Corse a été voté par l'Assemblée de Corse. Le PNRC dispose d'une part d'animateurs parfaitement corsophones capables d'animer des ateliers en immersion linguistique et d'autre part possède des structures d'accueil dédiées aux thématiques environnementales : A Casa di a Natura à Vizzavona, a Casa Marina de Galeria, a Casa di u Mele de Murzu, a Casa Paoletti de Nucariu. Pour son premier lancement, « Lingua corsa è Natura » a permis la réalisation de séjours en immersion linguistique pour plus de 340 élèves de l'académie. Initialement destiné aux élèves du primaire et de collège, l'appel à projets est élargi aux filières bilingues et classes de spécialité du lycée à partir de la rentrée 2024 et propose désormais une nouvelle structure du PNRC : le parc des tortues à Moltifau.

## **La valorisation des élèves et étudiants**

Divers prix littéraires et bourses éducatives sont mis en place par Collectivité de Corse en vue de récompenser l'excellence et la corsophonie. C'est le cas notamment du prix Andria Fazi et de la bourse Maestranza.

Depuis 1990, la Collectivité de Corse organise chaque année le Prix Andria FAZI. Ce prix récompense ainsi, chaque année, le candidat ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve écrite de langue corse au baccalauréat dans chacune des sections suivantes : « littéraire », « scientifique », « sciences et technologies du management et de gestion », « économique et sociale », « sciences et technologie de la santé et du social », « sciences et technologies de l'industrie et du développement », « sciences et technologies de laboratoire durable ». Cette année avec la réforme du baccalauréat dite « réforme Blanquer », le prix est pour la première fois attribué aux élèves ayant obtenus la note la plus haute à l'épreuve de corse spécialité LLCER

langue corse (langue, littérature, et culture étrangère et régionale) ainsi qu'aux candidats ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve écrite d'histoire-géographie présentée en langue corse au diplôme national du brevet (sections bilingues).

À destination des étudiants de l'INSPÉ de Corse appelés à devenir les enseignants des filières bilingues. Les bénéficiaires sont les étudiants :

- poursuivant des études supérieures au sein du cursus master 1<sup>ère</sup> année « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - 1<sup>er</sup> degré - parcours professeur des écoles bilingue » ou au diplôme universitaire « pédagogies et didactiques des disciplines » s'ils sont déjà titulaires d'un master, s'ils préparent ou préparent de nouveau le concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) spécifique ;
- détenteurs du niveau B2 du certificat lingua corsa ou d'une L3 langue et culture corses au moment du dépôt de la demande (joindre l'attestation) ;
- présentant les meilleurs résultats universitaires exprimés par la moyenne générale obtenue en L3 ou en master pour les DU.

Les étudiants bénéficiaires s'engagent formellement à s'inscrire et à se présenter au concours de professeurs des écoles bilingues. Le montant de cette bourse a été pour cette rentrée universitaire valorisée de 1 000 € portant la bourse à 6 000 €.

### **Le soutien à l'enseignement immersif associatif**

Alors que s'achève son troisième exercice, l'association Scola Corsa maintient son cap initial de promotion de la langue et de la culture corse en poursuivant son développement et la structuration nécessaire à sa pérennisation.

Sur l'année 2023-2024 l'association a mis en œuvre une restructuration importante de son réseau. Elle a renforcé la structure de son réseau en optimisant fortement les statuts de l'association Scola Corsa - A Federazione et ceux des associations locales. Une nouvelle convention a été rédigée afin de renforcer les liens entre A Federazione et les différentes associations de son réseau.

L'association s'appuie fortement sur l'engagement bénévole des membres fondateurs. Le staff administratif s'organise autour de la coordinatrice de réseau (en CDI) et des deux collaboratrices administratives, qui verront leur CDD pérennisé en CDI au mois de juillet 2024. Les effectifs pédagogiques s'élèvent à ce jour à 8 formatrices, il est prévu d'embaucher 3 formatrices à la rentrée 2024. Pour ce qui est des aides maternelles les effectifs sont de 7 personnels, 4 nouvelles personnes rejoindront l'équipe en septembre.

La création initiale de deux classes immersives à Bastia et Biguglia a naturellement débouché sur la montée des cohortes en section supérieure. La structure de Sarrula a doublé ses effectifs après une 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement. Enfin, un nouveau site a vu le jour en septembre 2023, à Corti, porté par une association de parents très motivés.

Le très bon bilan pédagogique se confirme, encadré par le travail remarquable des équipes. Sur chaque site, la méthode immersive porte ses fruits au-delà des résultats escomptés initialement. Les élèves pratiquent la langue corse entre eux au bout de quelques mois de scolarisation et sont de plus en plus à même de structurer une

expression efficiente. Les premiers élèves du Cours Préparatoire lisent et écrivent en corse. Concernant les effectifs, 96 enfants sont scolarisés depuis septembre sur les 4 sites et les 7 classes créées pour 12 niveaux.

#### Effectifs pour l'année 2023/2024

<b>2023/2024</b>	<b>TPS</b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Bastia</b>	3	17	12	10	5	<b>47</b>
<b>Biguglia</b>	4	7	13	5	1	<b>30</b>
<b>Corti</b>	1	6	0	0	0	<b>7</b>
<b>Sarrula è Carcupinu</b>	2	5	4	1	0	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>						<b>96</b>

Sur chaque site, la méthode immersive porte ses fruits au-delà des résultats escomptés initialement. Les progrès des élèves sont évalués à l'aide d'un livret de compétences spécifique faisant référence aux attendus des programmes de l'Éducation nationale. Les enseignantes de CP ont fait passer les évaluations nationales CP à leurs élèves qui ont obtenu de très bons résultats. Les évaluations académiques en langue corse qui sont réalisées dans chaque classe de GS le sont également à Scola corsa.

Les élèves pratiquent la langue corse entre eux au bout de quelques mois de scolarisation et sont de plus en plus à même de structurer une expression efficiente. Les parents font souvent part d'une entrée - ou d'un retour - du corse dans leur famille avec des bénéfices dynamisants pour les différents membres : progrès importants pour les autres enfants des fratries, parents qui s'inscrivent à des cours au sein de diverses associations, grands-parents qui « reparent » corse. Les premiers élèves du Cours Préparatoire lisent et écrivent en corse. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture s'appuyant sur la logique phonétique intrinsèque de la langue corse permettra l'année prochaine avec les CE1 une acquisition plus aisée des bases étymologiques et orthographiques complexes du français et de la découverte des autres langues latines.

Par ailleurs, Scola corsa veille, dans ses contenus pédagogiques, à ne pas se contenter d'aborder le corse uniquement comme objet d'étude ou comme langue outil d'apprentissage mais également comme un véritable vecteur de savoirs culturels et patrimoniaux.

L'accent est également mis sur un contenu programmatique conforme aux axes de la politique éducative académique : une école bilingue, plurilingue et citoyenne ; une école au service de l'élève et de son projet ; une école valorisante et inclusive ; une école proche de son territoire.

Les équipes éducatives des 4 écoles ont veillé à mettre en place diverses actions en collaboration avec des partenaires variés : Parc Naturel Régional de Corse, artistes et artisans, bergers, apiculteurs et agriculteurs, Interprofession Laitière Ovine et Caprine de Corse, Fab Lab di l'Università, labellisation écoscola des 4 écoles avec le Syvadeç, échanges intergénérationnels avec l'association A Ceppa...

Depuis l'ouverture des premières classes en septembre 2021, 6 commissions

mandatées par l'Académie de Corse, composées d'inspecteurs et conseillers pédagogiques de l'Éducation Nationale et effectuant le contrôle des écoles hors contrats, ont inspecté les 4 sites (2 visites à Bastia et Biguglia, 1 à Sarrula à Carcupinu et 1 à Corti). Elles ont pu assister à diverses séquences pédagogiques et auditionner la Directrice et les équipes éducatives. Tous les rapports valident les actions réalisées et notent la conformité des acquis des élèves eu regard aux attendus règlementaires.

Les aspects novateurs de la démarche et la mise en œuvre de la pédagogie immersive dans le second cycle - ouvrant une voie encore inexplorée en Corse - exigent par ailleurs la mobilisation de moyens spécifiques encadrant la production de supports pédagogiques adaptés aux spécificités des projets de l'association. L'association, grâce à ses formatrices, travaille notamment au projet d'une méthode complète d'apprentissage de la lecture en corse.

L'association est essentiellement portée par le travail bénévole des membres fondateurs, celui de la coordinatrice de réseau et des deux collaboratrices administratives, qui verront leur CDD pérennisé en CDI au mois de juillet.

Ainsi, la convention passée avec l'AFPA Corsica a porté ses fruits, puisque sur les sept stagiaires (formateurs et animateurs) ayant suivi le cursus mis en place l'an dernier, quatre ont été recrutés par Scola Corsa. Cette année ce sont deux nouveaux stagiaires qui sont sur le point de terminer leur année de formation et postuleront aux postes ouverts dès la rentrée 2024.

Dans l'attente des premières contractualisations avec l'Éducation nationale qui permettront de créer un organisme de formation supérieur en collaboration avec l'INSPE de l'Université de Corti, ce dispositif permet de créer un vivier de futurs formateurs et animateurs corsophones.

La formation continue, à l'interne, est également un aspect essentiel. Il s'agit d'élaborer collectivement, dans la concertation permanente avec les formateurs du réseau Eskolim, une pédagogie novatrice et dynamique, inédite en Corse. Parmi les actions de formation réalisées cette année, le directeur pédagogique de Seaska accompagné d'une formatrice expérimentée a rendu visite en avril à toutes les formatrices en poste afin d'accompagner et dynamiser leur pratique.

Au-delà de la formation initiale et continue de ses salariés, Scola corsa reçoit également pour des études, des observations ou des stages, divers doctorants, étudiants de licence ou master de l'université de Corse ou d'ailleurs, mais également des élèves suivant un cursus professionnalisant (CAP d'Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance, Bac professionnel Accompagnement Soins et Service à la Personne ...).

Les aspects novateurs de la démarche exigent par ailleurs la mobilisation de moyens spécifiques encadrant la production de moyens pédagogiques adaptés aux spécificités des projets de l'association. L'association, grâce à ses formatrices, travaille notamment au projet d'une méthode complète d'apprentissage de la lecture en corse.

L'adhésion sociétale s'est confirmée autour de la dynamique portée par Scola Corsa. Le nombre croissant des inscriptions en témoigne mais également le public

nombreux venu assister aux manifestations organisés (concerts de solidarité, conférences-débats...) ainsi que le soutien apporté aussi bien par les particuliers que par les entreprises du territoire.

L'association qui s'est consacrée à la consolidation de son réseau n'ouvrira pas de nouvelle structure en septembre, mais envisage déjà de nouveaux sites pour la rentrée 2025. À la rentrée 2024, 3 nouvelles classes ouvriront à la suite de la montée des cohortes et aux inscriptions enregistrées et ce sont plus de 150 élèves qui seront scolarisés sur les 4 sites. Et en septembre 2025 ce sont plus de 230 enfants qui seront scolarisés au sein de Scola Corsa.

Effectifs pour la rentrée 2024 en tenant compte des inscriptions d'ores et déjà validées

<b>2024/2025</b>	<b>TPS</b>	<b>PS</b>	<b>MS</b>	<b>GS</b>	<b>CP</b>	<b>CE1</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Bastia</b>	6	22	18	12	10	5	<b>73</b>
<b>Biguglia</b>	4	14	9	13	5	1	<b>46</b>
<b>Corti</b>	0	11	7	0	0	0	<b>18</b>
<b>Sarrula è Carcupinu</b>	0	7	5	4	1	0	<b>17</b>
<b>TOTAL</b>							<b>154</b>

De nouvelles embauches de personnels corsophones sont donc mathématiquement prévues. Ce sont 3 formateurs et 3 animatrices qui rejoindront ainsi l'équipe.

L'aide sollicitée pour cette période s'élève à 977 000 € sur un budget total de 1 395 605 €, et représente 70 % du budget total (71,5 %) pour l'année 2023-2024.

Pour conclure ce rapport d'information, le Conseil exécutif de Corse souhaite réaffirmer l'importance du travail effectué notamment à travers ses compétences dites « obligatoires » mais également son action volontariste dans le domaine de l'éducation et plus généralement son implication tournée vers les publics scolaires et universitaires.

Elle reflète une volonté politique forte. Nous poursuivrons donc, dans les années à venir, notre engagement de façon concertée au service de la jeunesse de notre pays.